



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019**

JCT/IC/NL – N° VILLE\_2019DL078

**Date de convocation** : 13 septembre 2019

**Affichage du compte-rendu** : 26 septembre 2019

**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET : POLITIQUES ÉDUCATIVES - Programmation CEL 2019-2020**

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf septembre à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Claude COLIN, Dominique BABE, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Chantal RUBIO, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Joël CAS, Annie BERTON, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Thierry HAON (donne pouvoir à Eliane LEON), Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Martine BONNAUD), Alain LEGRAS (donne pouvoir à Florent RIVOIRE), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Céline BARIOZ (donne pouvoir à Danièle POTIRON)

Excusés / absents : Philippe COLSON

Secrétaire de séance : Chantal RUBIO

Rapporteur : Dominique BABE

Par la délibération n° 120/2009 du 26 novembre 2009, le conseil municipal a approuvé le projet éducatif du Contrat Éducatif Local signé avec l'État.

Ce contrat permet à la collectivité de percevoir une aide financière annuelle pour les actions organisées en direction des publics de 6 à 16 ans, durant le temps périscolaire.

Le comité de pilotage du Contrat Éducatif Local a validé les projets suivants pour l'année scolaire 2019-2020 :

- ateliers périscolaires collège de 12h à 13h30,
- accompagnement à la scolarité de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, au Point Accueil Jeunes de 17h à 19h.

**En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :**

- **APPROUVE** les projets ci-dessus présentés pour l'année scolaire 2019-2020, dans le cadre du Contrat Éducatif Local ;
- **SOLLICITE** auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, au titre de l'année scolaire 2019-2020, les subventions correspondantes ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à signer au nom de la ville toutes les pièces relatives au financement de ces projets ;
- **DIT** que la recette sera inscrite au chapitre 74 compte 7478 du budget.

**Adopté à l'unanimité**

**Avec 7 abstentions :**

Joël CAS Annie BERTON Lilian MORINON Thierry  
MOLLARET Guy PENDARIES Sylviane STRETTI Réjane  
CLOUPET

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude TALBOT.